



Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le

SLOK

ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

www.saintpauletdecaisson.fr

15, Promenade Saint-Paul
30130, Saint-Paulet-de-Caisson
tél. 04 66 39 17 66
commune-st-paulet@wanadoo.fr

Subvention au titre du Fonds Mobilité

Dossier de demande de subvention à l'agglomération du Gard rhodanien

SECURISATION DU CHEMINEMENT DOUX QUARTIER CHAPELLE DE GOUDON

Avant Projet

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

TABLE DES MATIERES

A -MEMOIRE EXPLICATIF

A.I - AVANT PROPOS.

A.II - OBJET DE L'EXISTANT.

A.III.1 - ZONE TRAVAUX N°1 – AMENAGEMENT DU CHEMIN COMMUNAL

A.III.2 - ZONE DE TRAVAUX N°2 – CREATION D'UN TROTTOIR A L'IMPASSE DE LA PARAN
NORD

A.IV - DIMENSIONNEMENT ET DESCRIPTION DES TRAVAUX

A.IV.1 - ZONE N°1 – VOIRIE

A.IV.2 - ZONE N° 2 -TROTTOIRS – BORDURES

A.V - DUREE DE L'OPERATION

A.VI - COUT PREVISIONNEL GLOBAL

A. VII - MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITEE

B- ESTIMATION DES TRAVAUX

C - PLANS

D – PLAN DE FINANCEMENT

E - RIB

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A. MEMOIRE EXPLICATIF

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



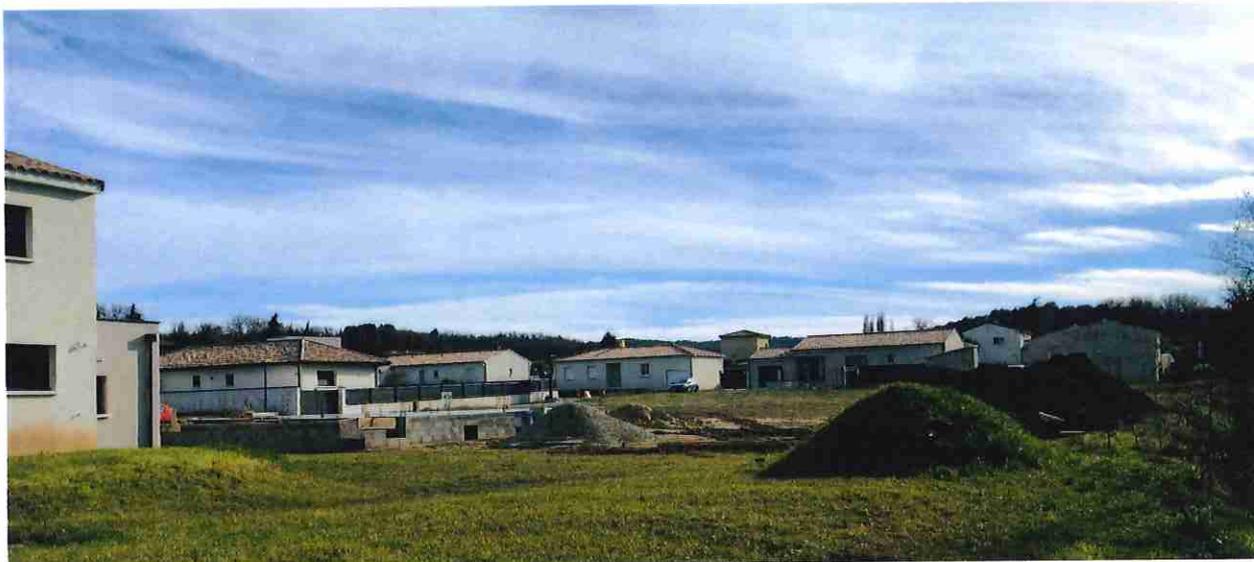
ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A.I. AVANT PROPOS

La commune de Saint Paulet de Caisson se situe à une quinzaine de kilomètres au Nord de Bagnols-sur-Cèze dans le département du Gard.

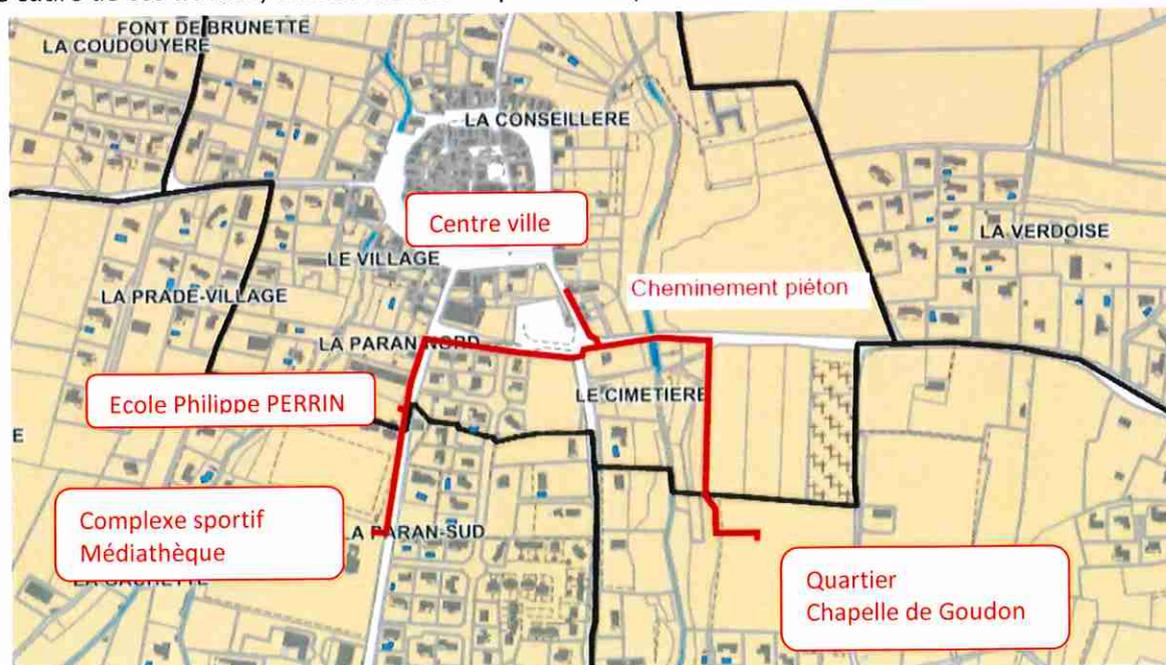
Suite à une réflexion menée sur l'amélioration du cadre de vie dans le village et à la sécurisation de ses usagers, la commune a décidé d'aménager un cheminement piétons et vélos entre le quartier de la Chapelle de Goudon et le centre du village, l'école publique Philippe PERRIN, le complexe sportif, et la médiathèque.

Le quartier de la Chapelle de Goudon a été classé en zone UCa dans le plan local d'urbanisme en 2012, et de ce fait, en plus des habitations déjà existantes, deux lotissements ont été réalisés. Ces nouvelles constructions génèrent un plus grand trafic piétons/vélos entre ce quartier et les infrastructures collectives (écoles, complexe sportifs, médiathèque, centre du village, ...). Cependant, il n'y a pas une continuité piétonne : chemin de la chapelle de Goudon pas de trottoir le long du cimetière, impasse la Paran Nord perte de la continuité du trottoir. La commune a donc décidé de sécuriser ce cheminement avant que toutes les constructions ne soient réalisées.



Lotissement Domaine de la Chapelle

Dans le cadre de ces travaux, les services techniques municipaux a été choisi comme Maître d'œuvre.



Plan de situation du cheminement piéton

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A.II. OBJET

Le présent document constitue l'Avant Projet de l'Aménagement du cheminement doux de Chapelle de Goudon sur la commune de Saint Paulet de Caisson.

Après une description du projet dans son ensemble et des objectifs suivis par l'aménagement, les éléments constitutifs de l'aménagement seront brièvement dimensionnés.

Le présent dossier Avant-Projet est constitué d'un mémoire explicatif, de détails estimatifs relatifs aux coûts des travaux et de plans.

A.III. ETAT DE L'EXISTANT

Le cheminement doux se trouve au sud de la commune, il relie le quartier de la Chapelle de Goudon au centre du village et au quartier de la Paran sud.

Plan du cheminement piétons/vélos et zones des travaux



Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



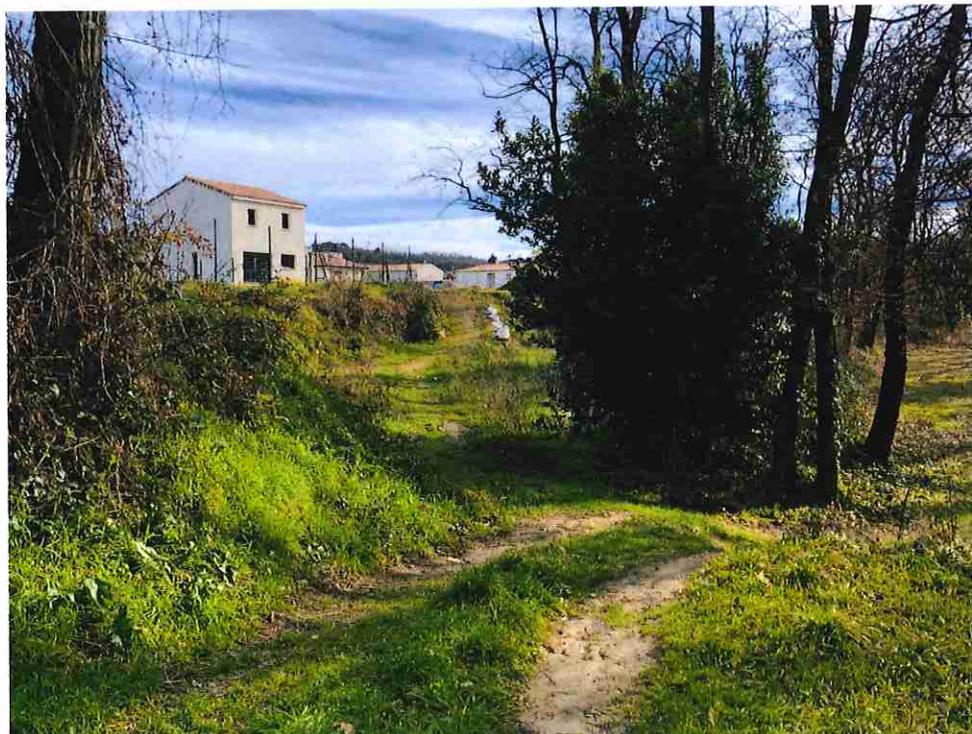
ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A.III.1. Zone travaux n°1 – Aménagement du chemin communal

Le chemin communal permet de créer un cheminement piétons/vélos entre le lotissement et la route départementale 343 (route de Pont). A ce jour, il dessert des parcelles situées en contrebas au niveau du ruisseau de Carsan. Ces parcelles sont en friche et le chemin n'est que très rarement emprunté.



Chemin communal reliant le lotissement « Le domaine de Goudon » à la R.D. 343



Accès au lotissement « Le domaine de Goudon »

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



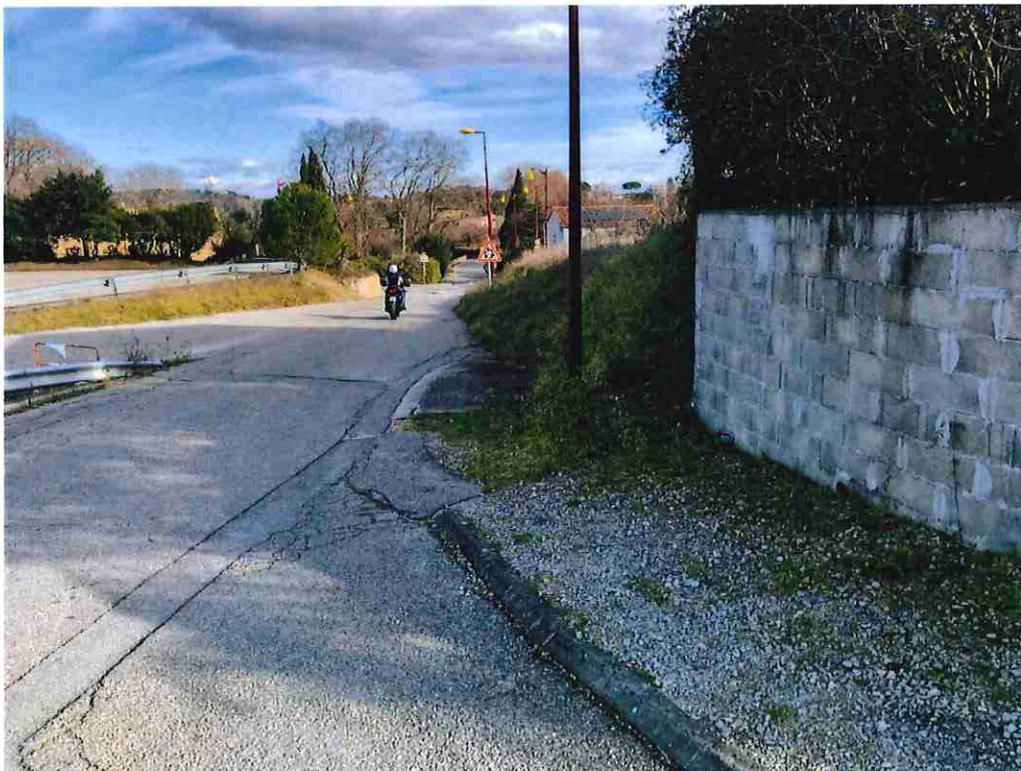
ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A.III.2. Zone de travaux n°2 – Création d'un trottoir à l'impasse de la Paran Nord

L'impasse de la Paran nord présente une discontinuité de trottoir entre le giratoire du RD 343 et l'avenue Chardonnay, obligeant les piétons à emprunter la chaussée dans une zone très circulée. Cet itinéraire est aussi utilisé par les habitants chemin de la Blache.



Impasse de la Paran nord – Perte de cheminement piéton



Intersection entre l'impasse de la Paran nord et l'avenue Chardonnay

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A.IV. DIMENSIONNEMENT ET DESCRIPTION DES TRAVAUX

L'objectif général de l'aménagement est la **sécurisation des piétons et des vélos** dans les liaisons inter-quartiers.

Les caractéristiques principales de l'aménagement proposé sont les suivantes :

- Aménagement d'un chemin communal ;
- Création d'un trottoir.

A.IV.1. Zone n°1 - Voirie

La chaussée du chemin communal sera reprise en totalité sans modifier les altitudes existantes. Elle est d'une longueur de 158 mètres.

Les travaux comprendront :

- Le décapage de la chaussée sur une épaisseur de 10 cm,
- le transport, l'évacuation et la mise en décharge de la totalité des déblais,
- la fourniture et la mise en œuvre d'un géotextile,
- la fourniture et la mise en œuvre de la couche d'assise en graves concassées 0/31,5 mm sur une épaisseur de 10 cm, compactage et réglage fin.

A.IV.2. Zone n°2 - Trottoirs - bordures

Les piétons pourront circuler sur des trottoirs d'une largeur de 1,40 m minimum.

Le trottoir sera séparé de la chaussée par des bordures T2.

La longueur du trottoir à créer est de 44 mètres.

Les options retenues sont les suivantes :

- Les trottoirs seront traités en béton balayé épaisseur 12 cm ;
- Les bordures seront de type T2 béton gris.

Le cheminement piétonnier sera adapté aux personnes à mobilité réduite. Il respectera les dispositions prises dans l'arrêté du 8 décembre 2014 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées [...], à savoir :

- La largeur minimale du cheminement accessible est de 1,20m libre de tout obstacle (rétrécissement ponctuel admis compris entre 0,90m et 1,20m).

Les travaux comprendront :

- l'exécution de terrassement en déblai jusqu'au fond de forme,
- le transport, l'évacuation et la mise en décharge de la totalité des déblais,
- la fourniture et la mise en œuvre de la couche d'assise des trottoirs en graves concassées 0/31,5 mm sur une épaisseur de 15 cm compactage et réglage fin,
- la fourniture et mise en place de bordures béton préfabriquées profil T2 permettant de séparer la chaussée du trottoir à créer,
- la fourniture et mise en œuvre du revêtement de trottoir en béton balayé sur une épaisseur de 12cm.

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A.V. DURÉE DE L'OPÉRATION

Durée prévue de l'opération : 1 mois.

Début des travaux : Printemps 2022

A.VI. COUT PRÉVISIONNEL GLOBAL

L'enveloppe financière estimée pour mener à bien le projet global est de **21 211.00 € HT soit 30 253.20 € TTC.**

Le plan de financement est présenté comme suit :

- Subvention amendes de police (département)	: 25 %	soit	6 302.75 €
- <u>Autofinancement</u>	: 75 %	soit	18 908.25 €
- Total H.T.	: 100%	soit	25 211.00 €

A.VII. MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE

La subvention sollicitée par la commune de Saint-Paulet-de-Caisson, au titre du Fonds Mobilité, s'élève donc à 6 302.75 euros.



Route départementale 343 Route de Pont – Cheminement piéton entre les deux zones de travaux

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

B. ESTIMATION DES TRAVAUX

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

A Mondragon, le 27 janvier 2021

POUR LE COMPTE DE :

MAIRIE DE SAINT PAULET DE CAISSON

TRAVAUX SECURISATION DU CHEMIN PIETON - QUARTIER DE LA CHAPELLE DE GOUDON

DEVIS ESTIMATIF N°TR - 045/21

N° Prix	Désignation	Unité	Quantités	Prix Unitaire	Montant
	ZONE 1 : CHEMIN COMMUNAL				
	- Décapage de la chaussée sur 0.10m	m ²	395,00	14,00 €	5 530,00 €
	- Fo et mise en place d'un géotextile	m ²	395,00	1,80 €	711,00 €
	- Fo et Mo de GNT 0/31.5 ycp compactage	m ³	60,00	140,00 €	8 400,00 €
					14 641,00 €
	ZONE 2 : IMPASSE DE LA PARAN NORD				
	- Terrassement et évacuation	m ³	50,00	35,00 €	1 750,00 €
	- Sciage de la chaussée	ml	50,00	15,00 €	750,00 €
	- Fo et pose de bordures T2	ml	44,00	35,00 €	1 540,00 €
	- Reprise de la chaussée devant bordures T2	m ²	12,00	55,00 €	660,00 €
	- Fo et Mo de GNT 0/31.5 ep = 0.15m	m ²	65,00	21,00 €	1 365,00 €
	- Béton balayé ep = 0.12m	m ²	65,00	65,00 €	4 225,00 €
	- Mise à la cote regard EU	U	1,00	180,00 €	180,00 €
	- Mise à la cote BAC	U	1,00	100,00 €	100,00 €
					10 570,00 €
	Montant H.T.				25 211,00 €
	T.V.A.		20,00%		5 042,20 €
	Montant T.T.C.				30 253,20 €

Conditions de l'offre :

- Validité de l'offre : 90 jours.
- Règlement des travaux aux quantités réellement exécutées en une seule intervention.
- Garantie bancaire de paiement demandée avant démarrage des travaux,
- Règlement à 10 jours à réception de facture,
- Fournir les éléments de récolements des réseaux et/ou demande de renseignement DR

Pour le client
 « Bon pour acceptation »
 Date et Signature

A Mondragon, le 27 janvier 2021

 Industrie le Millénaire
 Les Terres du Château
 MONDRAGON
 30.19.08

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le

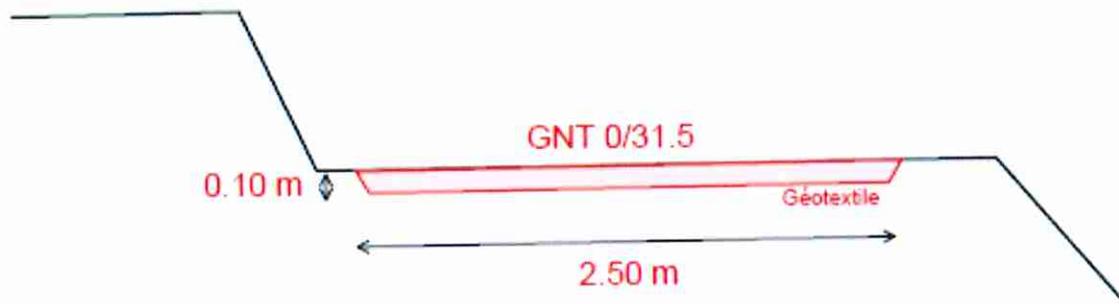


ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

C. PLANS

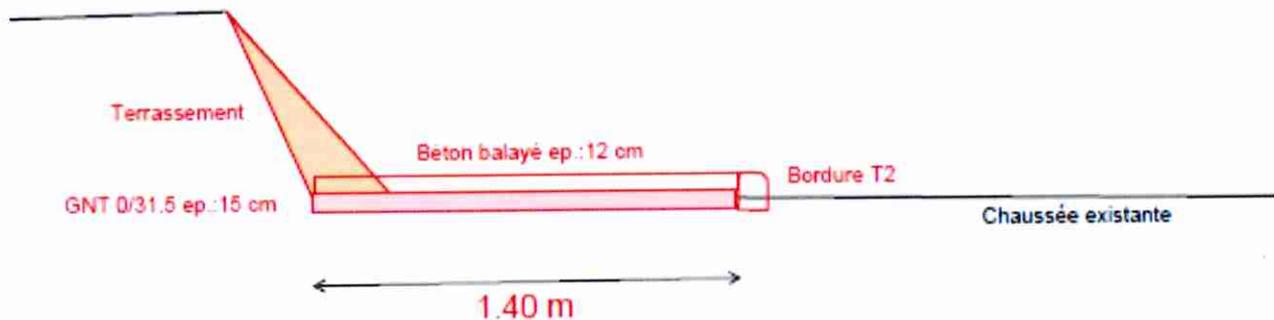
Zone n°1 - Chemin communal

Longueur 158.00 m



Zone n°2 - Trottoir

Longueur 44.00 m



Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

15, Promenade Saint-Paul
30130 Saint-Paulet-de-Caisson
tél. 04 66 39 17 66
commune-st-paulet@wanadoo.fr

Plan de financement prévisionnel

Objet : Fonds de mobilité

Description du projet : Le projet consiste à la sécurisation du cheminement piéton pour l'accès au quartier de la Chapelle de Goudon à Saint-Paulet-de-Caisson.

Le plan de financement :

- Subvention amendes de police (département):	25 %	soit	6 302.75 €
- <u>Autofinancement</u>	<u>: 75 %</u>	<u>soit</u>	<u>18 908.25 €</u>
- Total H.T.	: 100%	soit	25 211.00 €

Montant total de l'opération : 25 211.00 € H.T. soit 30 253.20 € T.T.C.

Le 03 décembre 2022

Le Maire,



Christophe SERRE

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE

RIB TRESORERIE DE PONT SAINT ESPRIT

RIB FLUX 53 : COMMUNAL

BANQUE DE France R.C. PARIS B572104891 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE :		TRESORERIE DE PONT SAINT ESPRIT	
DOMICILIATION :		Banque de France	
Identification Nationale			
CODE BANQUE 30001	CODE GUICHET 00600	N°COMPTE D3010000000	CLE 93
Identification Internationale			
IBAN	AUTOMATISE ZONE1 A 7	BIC ASSOCIE	
	FR28 3000 1006 00D3 0100 0000 093	BDFEFRPPCCT	

Envoyé en préfecture le 07/11/2022

Reçu en préfecture le 07/11/2022

Publié le



ID : 030-200034692-20221024-DEL182_2022-DE